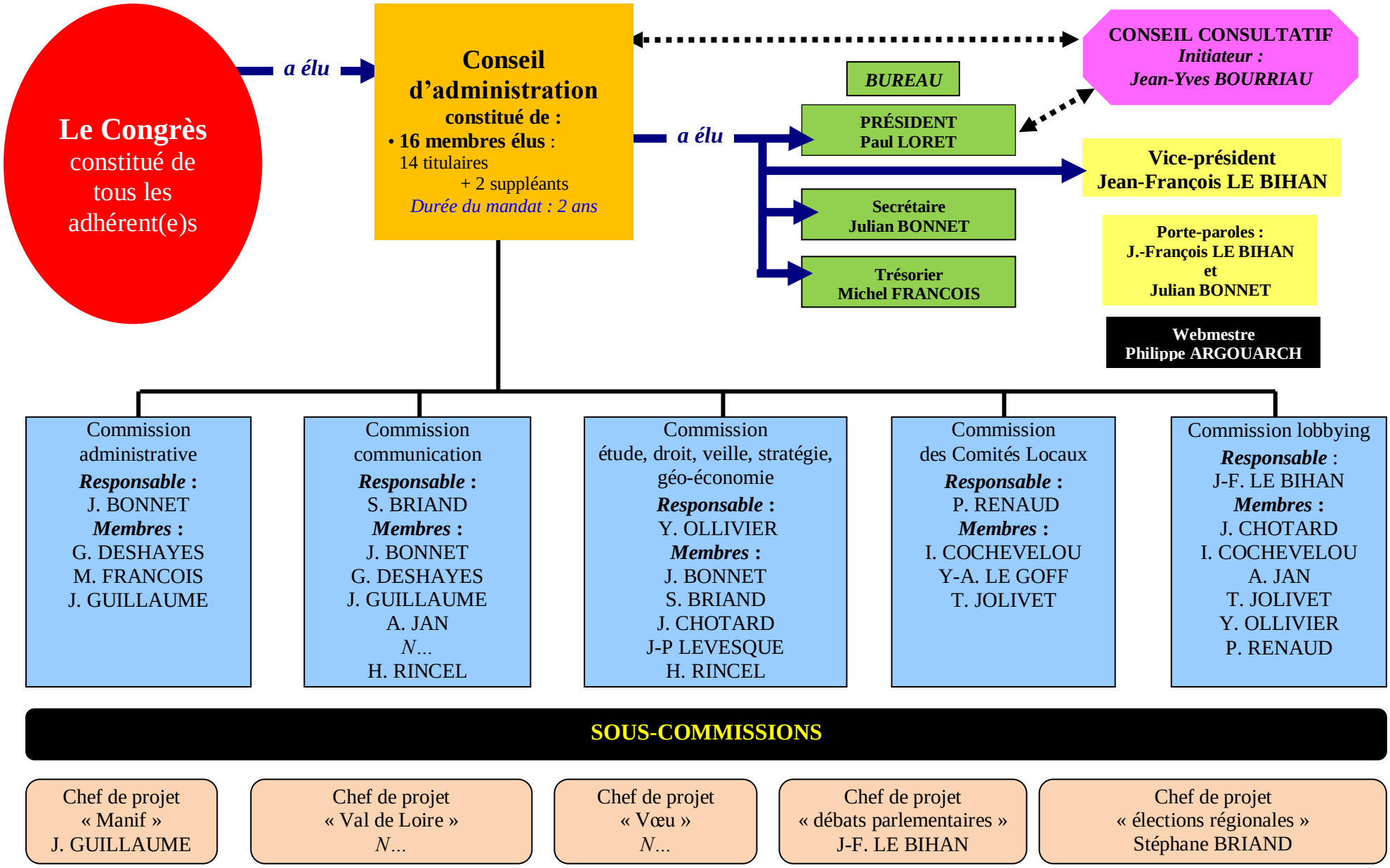
Le Congrès
constitué de
tous les
adhérent(e)s
a élu
Conseil
d'administration
constitué de :
• 16 membres élus :
14 titulaires
+ 2 suppléants
Durée du mandat : 2 ans
CONSEIL CONSULTATIF
Initiateur :
Jean-Yves BOURRIAU
BUREAU
a élu
PRÉSIDENT
Paul LORET
Vice-président
Jean-François LE BIHAN
Secrétaire
Julian BONNET
Trésorier
Michel FRANCOIS
Porte-paroles :
J.-François LE BIHAN
et
Julian BONNET
Webmestre
Philippe ARGOUARCH
Commission
administrative
Responsable :
J. BONNET
Membres :
G. DESHAYES
M. FRANCOIS
J. GUILLAUME
Commission
communication
Responsable :
S. BRIAND
Membres :
J. BONNET
G. DESHAYES
J. GUILLAUME
A. JAN
N...
H. RINCEL
Commission
étude, droit, veille, stratégie,
géo-économie
Responsable :
Y. OLLIVIER
Membres :
J. BONNET
S. BRIAND
J. CHOTARD
J-P LEVESQUE
H. RINCEL
Commission
des Comités Locaux
Responsable :
P. RENAUD
Membres :
I. COCHEVELOU
Y-A. LE GOFF
T. JOLIVET
Commission lobbying
Responsable :
J-F. LE BIHAN
Membres :
J. CHOTARD
I. COCHEVELOU
A. JAN
T. JOLIVET
Y. OLLIVIER
P. RENAUD
SOUS-COMMISSIONS
Chef de projet
« Manif »
J. GUILLAUME
Chef de projet
« Val de Loire »
N...
Chef de projet
« Vœu »
N...
Chef de projet
« débats parlementaires »
J-F. LE BIHAN
Chef de projet
« élections régionales »
Stéphane BRIAND